

Nancy, le 19 janvier 2026

Le recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu la circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015 parue au BO n° 30 du 23 juillet 2015 ;

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Le jury session 2026 chargé de l'examen du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), pour les épreuves d'admissibilité, est composé comme suit :

#### **Président du jury :**

Madame ZAERCHER-KECH Véronique

IA-IPR de Lettres  
Rectorat de Nancy-Metz

#### **Membres du jury:**

Monsieur MULLER Christophe

IEN 2<sup>nd</sup> degré de Sciences et Techniques  
Industrielles  
Rectorat de Nancy-Metz

Madame THOMAS GRANDEMENGE Evelyne

Personnelle de direction  
Lycée professionnel Bertrand Schwartz - Pompey

Monsieur LUSCAN Philippe

IEN 1<sup>er</sup> degré  
Circonscription de Blainville

Monsieur BAUBY Sébastien

Conseiller Principal d'Education  
Rectorat de Nancy-Metz

Madame DOTTE Sabine

IA-IPR Sciences de la vie et de la Terre  
Rectorat de Nancy-Metz

Madame TROMBINI Christine

Personnel de direction  
Collège George Chepfer - Villers-lès-Nancy

Monsieur QUESTE Loïc

IEN 1<sup>er</sup> degré  
Rectorat Nancy-Metz

Monsieur VINCENT Cyrille

Professeur agrégé d'Education Physique et Sportive  
Collège Georges Clemenceau - Epinal

**Article 2 :** Les épreuves orales d'admissibilité de l'examen du CAFFA se dérouleront du 04 au 06 février 2026.

**Article 3 :** La liste des candidats admissibles à l'examen du CAFFA session 2026 sera en ligne sur le site PARTAGE et sur le site de l'académie Nancy-Metz.

**Article 4 :** Madame la secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté.

  
Pierre-François MOURIER

